

Plusieurs élus pris dans la tourmente de l'affaire du préfet Alain Gardère

13 JUILLET 2016 | PAR MICHEL DELÉAN ET KARL LASKE

Incarcéré depuis avril, le promoteur Antonio De Sousa est soupçonné d'avoir corrompu le préfet Alain Gardère. Mais l'enquête dévoile ses cadeaux à plusieurs maires (LR) de la région parisienne, dont deux conseillers départementaux de Seine-et-Marne. Le maire copéiste d'Ozoir-la-Ferrière aurait bénéficié d'un virement de 500 000 euros pour s'acheter une villa en Corse. Suite de notre enquête en plusieurs volets sur les affaires du préfet Gardère.

L'information judiciaire sur les affaires du préfet sarkozyste Alain Gardère (lire nos articles [ici](#), [là](#) et encore [là](#)) est en train de s'étendre à un vaste dossier de trafic d'influence dans lequel sont impliqués un important promoteur immobilier et plusieurs maires de la région parisienne. Mis en examen pour « corruption passive », « prise illégale d'intérêts », « recel d'abus de biens sociaux », « détournement de fonds publics » et « abus d'autorité » depuis le mois de janvier, Alain Gardère est notamment soupçonné d'avoir acquis une dizaine d'appartements à prix d'ami (ce qui ne l'a pas empêché d'obtenir un logement social à Puteaux, [comme l'a révélé Mediapart le 30 juin](#)), d'avoir bénéficié de travaux gratuits, ainsi que de voyages, billets d'avion, maisons de vacances, grands restaurants, etc. Parmi les élus bénéficiaires de cadeaux, le conseiller départemental et maire copéiste d'Ozoir-la-Ferrière, Jean-François Oneto aurait ainsi bénéficié d'un virement de 500 000 euros pour s'acheter une villa en Corse. C'est en épluchant le patrimoine immobilier du préfet sarkozyste, récent directeur du [CNAPS](#), que la juge d'instruction Aude Buresi et les enquêteurs de l'IGPN sont tombés sur le promoteur [Antonio De Sousa](#), auquel s'intéressaient déjà les douanes judiciaires et la PJ depuis quelque temps.

Arrivé du Portugal en 1963, d'abord simple peintre en bâtiment, cet entrepreneur de 68 ans est aujourd'hui à la tête d'un groupe de promotion immobilière, [France Pierre](#), qui emploie 700 personnes et revendique un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros. Homme d'affaires prospère, le PDG déclare quelque 400 000 euros de revenus annuels, a investi [dans les chevaux de course](#), et plus récemment [dans un projet de golf luxueux](#), dans le Languedoc. Dans l'enquête en cours, Antonio De Sousa est notamment soupçonné d'avoir vendu cinq appartements en dessous du prix du marché à Alain Gardère, et de lui avoir offert des travaux et plusieurs séjours au Portugal, cela contre de menus services – appuis, recommandations, et annulations de contraventions pour excès de vitesse –, ce qu'ils nient l'un et l'autre.

À Maisons-Alfort (Val-de-Marne), les époux Gardère ont ainsi pu acquérir, en 2005, deux appartements (de 2 et 6 pièces) respectivement pour 120 000 et 269 000 euros, alors qu'ils en valaient 200 000 et 510 000, selon les enquêteurs. Un autre appartement, à Alfortville, acheté 240 000 euros en 2009 en valait au moins 280 000. Le groupe France Pierre a encore vendu deux autres appartements au préfet, pour 155 000 et 172 000 euros, en 2010 et 2012. Par ailleurs, la transformation complète d'un grand plateau en appartement de trois pièces, en 2011 dans le XI^e arrondissement de Paris, aurait également été offerte à Alain Gardère, toujours selon l'enquête judiciaire.



Le préfet Alain Gardère © Reuters

Pendant sa garde à vue, Antonio De Sousa a nié catégoriquement le moindre échange de faveurs avec l'ancien grand flic. Sollicité par Mediapart, l'avocat du promoteur, Gilbert Sauvage, ne souhaite pas faire de déclarations. Quant à Jean Veil, le défenseur d'Alain Gardère, il explique que son client n'a rien commis d'illicite, et que des expertises futures pourront justifier le patrimoine et les investissements de son client, qui a recours à des emprunts.

Mis en examen le 13 avril pour « abus de biens sociaux » et « trafic d'influence » par la juge Buresi, et placé en détention provisoire depuis cette date, Antonio De Sousa se voit reprocher une très longue liste d'autres faits délictueux. Le promoteur est en effet soupçonné de s'être constitué un important réseau relationnel – en se faisant des obligés – à grand renfort de cadeaux, d'invitations et de dessous-de-table, que ce soit via ses sociétés ou par l'intermédiaire de sous-traitants ou de sociétés-écrans.



Antonio De Sousa © Capture d'écran

Le PDG est ainsi soupçonné d'avoir fait effectuer des travaux gratuits chez deux architectes de la région parisienne (l'un dans l'Essonne, l'autre dans le Val-de-Marne), cela afin qu'ils interviennent auprès de plusieurs communes pour faciliter l'acquisition de terrains, le changement de PLU et les permis de construire pour les sociétés de son groupe.

Éclectique, Antonio De Sousa est également soupçonné d'avoir vendu un appartement à prix d'ami à un ancien haut responsable policier du Val-de-Marne, Serge Castello, dont la compagne était directrice générale des services d'une commune de ce département. « J'ai payé cet appartement au prix du marché, il n'y a pas eu de remise », assure l'ex-policier à

Mediapart. « C'est moi qui ai présenté Alain Gardère, qui était mon supérieur hiérarchique, à Antonio De Sousa, voici une quinzaine d'années, au Prix d'Amérique, mais je les ai perdus de vue, et je tombe vraiment de haut. Alain Gardère était très discret. Quant à M. De Sousa, c'était un entrepreneur qui avait réussi. Il ne m'a jamais demandé aucun service », assure Serge Castello. Sa compagne possède, par ailleurs, des parts d'un des chevaux du promoteur, mais cela n'a rien à voir, assure-t-il.

LIRE AUSSI

- [Les réseaux à tout faire du préfet Alain Gardère](#) PAR MICHEL DELÉAN
- [De nouveaux soupçons de corruption pèsent sur le préfet Alain Gardère](#) PAR MICHEL DELÉAN
- [Ce que révèle la chute vertigineuse du préfet Gardère](#) PAR MICHEL DELÉAN
- [La dérive immobilière du maire copéiste d'Ozoir-la-Ferrière](#) PAR KARL LASKE
- [Corruption: l'enquête qui fait trembler l'Essonne](#) PAR KARL LASKE
- [Essonne : les promoteurs font main basse sur Vigneux](#) PAR KARL LASKE

Antonio De Sousa aurait également fait édifier gratuitement des clôtures et des boxes de chevaux dans le Calvados pour l'ancien préfet Jean-François Étienne des Rosaies, une relation d'Alain Gardère qui est une vieille figure de la droite française. Passé des réseaux Pasqua à la galaxie Sarkozy (il a notamment été chargé de mission à l'Élysée, puis président des haras nationaux), l'ex-préfet Étienne des Rosaies a été mis en examen pour corruption en 2015 dans le dossier de ventes d'hélicoptères dit du « Kazakhgate ». Sollicité par l'intermédiaire de son avocat, Jean-François Étienne des Rosaies n'a pas donné suite.

Toujours selon l'enquête de l'IGPN, le très généreux Antonio De Sousa aurait également fait construire gracieusement une piscine, dans l'Orne, chez l'entraîneur Jean-Pierre Dubois qui s'est occupé de ses trotteurs. Ce que dément formellement ce dernier, joint par Mediapart.

« Je connais bien M. De Sousa, mais il ne m'a rien offert du tout », assure l'entraîneur.

L'enquête s'annonce tentaculaire. Plusieurs municipalités de l'Essonne – Vigneux-sur-Seine, Montgeron, Mennecy – et de Seine-et-Marne – Ozoir-la-Ferrière, Saint-Thibault-des-Vignes, Bussy-Saint-Georges et Ferrière-en-Brie – sont déjà dans le collimateur de la juge Aude Buresi pour des faveurs accordées par le promoteur à des élus locaux, à leurs proches, ou à des intermédiaires. Mediapart a déjà évoqué l'ampleur des réserves foncières obtenues par Antonio De Sousa à Vigneux – relire [ici](#) –, mais aussi à Ozoir-la-Ferrière – lire [ici](#) –, où le promoteur a racheté plusieurs terrains municipaux, et aussi bénéficié du déclassement d'un verger inconstructible bordant un château en centre-ville.

Outre quelques largesses accordées à des membres de sa famille, Antonio De Sousa est en effet soupçonné d'avoir fait effectuer gratuitement d'importants travaux aux domiciles respectifs de plusieurs élus (LR) de la région parisienne dont Sinclair Vouriot (maire de Saint-Thibault-des-Vignes et conseiller départemental de Seine-et-Marne), et d'avoir financé l'achat d'un terrain en Corse pour Jean-François Oneto (maire d'Ozoir-la-Ferrière et conseiller départemental de Seine-et-Marne).

page break

«Je n'ai pas fait de garde à vue. Vous verriez mon teint hâlé»

Selon l'enquête, le conseiller départemental et maire (LR) d'Ozoir, Jean-François Oneto, aurait reçu un cadeau substantiel du promoteur : 500 000 euros à l'occasion de la construction d'une villa, à Lumio, en Haute-Corse. Ce paiement retrouvé par la police a été opéré par un prestataire du promoteur, Armindo Dias Fernandes, en septembre 2010. Crédité d'un virement de 642 000 euros, le prestataire reçoit la consigne de réorienter 531 450 euros sur une SCP Grasset, qui n'est autre que l'étude notariale chargée de l'achat du terrain de Jean-François

Oneto.

« Je peux vous dire que De Sousa m'avait indiqué à l'époque que ce virement était destiné à M. le maire d'Ozoir Jean-François Oneto, pour acheter une maison en Corse », a témoigné Armindo Dias Fernandes. Lors de sa garde à vue, De Sousa a nié. Mais l'acte notarié est venu prouver l'achat du terrain par la famille Oneto – l'élu, sa femme et sa fille – à travers une SCI, Nichjaretu, pour 500 000 euros, hors frais de notaire.

Les investigations pourraient s'élargir à une dizaine de SCI détenues par son épouse et sa fille, qui a notamment acheté trois locaux commerciaux à Ozoir-la-Ferrière. Dans sa déclaration à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), Jean-François Oneto n'a fait figurer que ses revenus d'élu municipal et départemental, ainsi qu'une participation de 100 000 euros dans la société de mobilier de bureau de sa femme, Signature. Jean-François Oneto n'a pas répondu à nos questions.



En marge d'une réunion de l'UMP départementale à Ozoir en février 2013, MM. Oneto et Copé soutiennent un petit entrepreneur. © DR

Quatrième vice-président du conseil départemental chargé des routes, transports et mobilités, l'élu LR, qui s'est souvent rangé derrière le maire de Meaux Jean-François Copé, est aussi un membre influent de la Grande Loge nationale de France (GLNF) dont il a été « grand maître provincial » en Brie Champagne – le préfet Gardère en faisait partie lui aussi. Questionné par Le Parisien de Seine-et-Marne sur la perquisition de la mairie d'Ozoir, le 24 mai, Jean-François Oneto s'est dit victime de son opposition municipale : « Je n'ai pas fait de garde à vue. Vous verriez mon teint hâlé... » a-t-il fanfaronné.

Le 24 juin, la chambre régionale des comptes saisie par le préfet a jugé de son côté que les comptes prévisionnels 2016 de la commune n'étaient pas en équilibre réel, et devaient être revus dans un délai d'un mois – l'endettement est passé de 38,9 à 43,8 millions d'euros en 2015. Cette fragilité financière n'est pas sans rapport avec les faveurs consenties au promoteur et à ses partenaires.

Les contacts entre Jean-François Oneto et Antonio De Sousa remontent à plus de dix ans. En 2005 déjà, un élu d'opposition avait révélé avoir vu les deux hommes en famille dans un quatre-étoiles des Deux-Alpes. À l'époque, le promoteur obtient des terrains communaux dans le centre-ville d'Ozoir – place du marché –, et il achète surtout le verger du château de la Doutré, sans que le maire n'exerce de droit de préemption. Ce parc de 15 000 m² acheté par De Sousa 50 000 euros sera rendu constructible par le maire, en 2013, portant sa valeur à plus de 10 millions d'euros. Si le maire avait préempté, le verger aurait renfloué les comptes de la

municipalité plutôt que ceux du promoteur, grince un opposant.

Les services de la mairie laissent aussi passer la vente par l'école privée Sainte-Thérèse de 12 hectares de forêt inconstructibles en faveur du promoteur : une « faute de frappe », selon le notaire... Cette fois, De Sousa doit remiser, sous la pression de l'opposition, le plan-masse du nouveau quartier qu'il projette. La baraka du promoteur à Ozoir-la-Ferrière se confirme pourtant en 2015 lors de la cession par la mairie des 10 000 m² de terrains occupés par ses services techniques, à l'occasion du déclassement de la zone industrielle : c'est encore pour lui.



Le château de la Doutré, dont le verger a été acheté pour 50 000 euros par Antonio De Sousa © KL

Les méthodes d'Antonio De Sousa sont repérables sur de nombreuses communes : il achète et stocke des réserves foncières. Et ce matelas lui permet d'assurer près de 15 ans d'activité à son entreprise. Selon un témoin, des architectes, « proches des mairies », facilitent à Antonio De Sousa « l'acquisition de terrains au départ non constructibles et qui après devenaient constructibles ». « Les mairies modifiaient les PLU pour que France Pierre ou une autre société d'Antonio De Sousa puissent faire le programme, a-t-il poursuivi. Les architectes avaient connaissance de la disponibilité des terrains. Ils connaissaient les personnes à l'urbanisme, à la mairie. De Sousa achetait les terrains et attendait de pouvoir y monter un programme. »

Selon ce témoin, l'entreprise d'Armino Dias Fernandes se chargeait de rendre service aux alliés du promoteur. « En contrepartie, Armino Dias, avec du personnel de Lamas Construction, rénoveait des appartements pour le compte de personnes intervenues dans le processus », poursuit-il. Il s'agissait d'« appartements anciens », que Dias Fernandes « rénoveait gratuitement en échange de ces services rendus auprès des mairies ».

Ce système de travaux à demeure aurait ainsi bénéficié à un autre conseiller départemental et maire de Seine-et-Marne : celui de Saint-Thibault-des-Vignes, Sinclair Vouriot. Le promoteur a déjà réalisé l'un de ses programmes dans cette commune, la villa Milano, une résidence de 4 étages, pour 88 logements. Antonio De Sousa a confirmé avoir voulu « candidater sur un appel d'offres d'une ZAC » à Saint-Thibault-des-Vignes. « Pour le moment, rien n'est fait, aucun terrain n'a été vendu », a-t-il fait remarquer aux policiers.



En mars 2011, Sinclair Vouriot reçoit le soutien de Jean-François Copé, lors de son meeting des élections cantonales © DR

Selon l'enquête, 130 000 euros ont été versés par le groupe d'Antonio De Sousa à son prestataire Armindo Dias pour des travaux d'extension de la maison de Sinclair Vouriot, à Saint-Thibault-des-Vignes. Ces paiements opérés par le promoteur, ainsi que le devis et deux factures, ont été retrouvés – 96 000 et 34 208 euros –, l'une des factures mentionnant la « maison du maire de Saint-Thibault-des-Vignes ».

« Tout cela a été fait à la demande d'Antonio De Sousa, a confirmé M. Dias. C'était un gros chantier où presque tous les corps de métiers de France Pierre étaient présents. Il y avait un gros projet de promotion sur cette commune et De Sousa me disait que, si je m'occupais des travaux dans la maison du maire, j'aurais la sous-traitance du gros œuvre pour le programme immobilier. » Selon le patron de Lamas Construction, les travaux de la maison du maire étaient « conséquents » : « plus de 250 000 euros rien que pour le gros œuvre réalisé par Lamas ». Sans compter le coût de l'intervention des équipes de France Pierre.

Questionné par Le Parisien après la perquisition de sa mairie, Sinclair Vouriot a déclaré qu'il n'avait « rien à se reprocher » « dans le cadre de [sa] fonction ». « Il est normal que les enquêteurs fassent des recherches dans les communes où des permis de construire ont été accordés. » Le maire a précisé avoir « négocié le permis de construire » de la villa Milano, « pendant deux ans », car l'architecture « ne convenait pas » à la mairie, avant de l'accorder. L' élu n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien, mardi.

LIRE AUSSI

- [Les réseaux à tout faire du préfet Alain Gardère](#) PAR MICHEL DELÉAN
- [De nouveaux soupçons de corruption pèsent sur le préfet Alain Gardère](#) PAR MICHEL DELÉAN
- [Ce que révèle la chute vertigineuse du préfet Gardère](#) PAR MICHEL DELÉAN
- [La dérive immobilière du maire copéiste d'Ozoir-la-Ferrière](#) PAR KARL LASKE
- [Corruption: l'enquête qui fait trembler l'Essonne](#) PAR KARL LASKE
- [Essonne : les promoteurs font main basse sur Vigneux](#) PAR KARL LASKE

Devenu délégué aux transports du conseil départemental, Sinclair Vouriot a pris la place d'un autre élu LR condamné définitivement en 2011 pour corruption passive. Déclaré inéligible pour cinq ans, Vincent Toni avait été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis pour avoir reçu 25 000 euros d'un agent immobilier afin de proroger un permis de construire. Le prestataire de services Armindo Dias s'est finalement brouillé avec le promoteur à cause

d'un terrain qu'il espérait commercialiser, mais pour lequel le maire d'Ozoir n'autorisait pas le déclassement. Antonio De Sousa, qui avait des vues sur l'opération, pouvait, semble-t-il, bloquer ses concurrents. Armino Dias a déclaré qu'il s'était trouvé longtemps dans l'impossibilité de sortir du système. « Je n'avais pas le choix, a-t-il déclaré. Si je ne travaille pas avec France Pierre, je ne travaille avec personne. Si De Sousa le souhaite, je n'ai plus de réputation, je n'ai aucun autre promoteur qui me fait travailler, je n'ai aucune mairie pour me délivrer des permis. Il a beaucoup de pouvoir. Il possède les terrains. Il connaît les décideurs, il connaît les maires. »

Les enquêteurs de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), initialement saisis pour la qualité du premier prévenu, le préfet Gardère, ont entre les mains un vrai dossier de corruption politique.